

Maurice Borrmans

Etude parue dans la revue *Islamochristiana*, PISAI, Rome, n° 35, 2009, pp. 31-49

### Louis Massignon, Muhammad Hamidullah et sa traduction française du Coran

En 1959, dans la collection luxueuse du Club français du Livre, paraissait la première traduction du Coran en français faite par un musulman, M. Muhammad Hamidullah, « professeur à l'Université d'Istanbul », avec la collaboration de Michel Léturmy. Une Préface de Louis Massignon, Professeur honoraire au Collège de France et Membre de l'Institut, entendait souligner l'importance de l'événement et la qualité de la publication. Qui était donc le traducteur, quelles étaient ses relations avec son « préfacier » et comment se présente cette traduction qui en est à sa 15<sup>ème</sup> édition ? Muhammad Hamidullah est né à Haiderabad, en Inde (Deccan), le 16 muḥarram 1326 (19 janvier 1908). Il y fit toutes ses études et y conclut celles-ci avec une licence en droit de l'Université 'Uṭmāniyya. Plus tard, après des études à l'Université de Bonn (Allemagne), de 1929 à 1932, il y défendit un Doctorat sur « Les principes de neutralité dans le droit international musulman ». Par la suite, il devait défendre un Doctorat en Sorbonne, en 1936, sur « La diplomatie musulmane à l'époque du Prophète et des Khalifes orthodoxes ». Par après, il avait enseigné à l'Université de Haiderabad jusqu'en 1946. L'émirat musulman de Haiderabad ayant été intégré à l'Inde indépendante, il s'était alors exilé à Paris, en 1948, où il décida de vivre désormais. Présenté, en 1971, par le père Youakim Moubarac, comme « collaborateur des professeurs Massignon et Laoust », il était alors « maître de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, tout en professant, une partie de l'année, à la faculté de Théologie de l'Université d'Istanbul ». C'est à ce titre qu'il fut sollicité par lui de répondre aux 30 questions qui constituent la structure du livre intitulé *Les Musulmans*<sup>1</sup>, tout comme furent également interrogés « Muhammad Arkoun, Syed Hassan Askari, Hassan Hanafi, Muhammad Kamel Hussein, Ibrahim Madkour et Seyyed Hossein Nasr ». Docteur ès Lettres de la Sorbonne et diplômé de l'Université de Bonn, il avait publié son oeuvre maîtresse *Le Prophète de l'Islam*<sup>2</sup> en 1959, l'année même où le Club français du Livre offrait à son public la traduction du Coran dont il va être question dans la présente étude. Animant un groupe d'*Amitié islamo-chrétienne* à Paris, il avait participé aux Sessions d'été de Toumliline au Maroc (1956-1960). Paris était alors devenu sa deuxième patrie et ses initiatives y furent sans nombre, y fondant, en 1962, l'Association des Etudiants Islamiques de France (AEIF) et y publiant livres et articles pour y faire connaître l'islam et en diffuser la pensée. Polygraphe et humaniste, menant une vie ascétique et toute consacrée à l'étude et à la recherche, il s'intéressait à tout : on lui doit, entre autres publications, l'édition de la *Ṣaḥīfa* de Hammām ibn Munabbih, à Damas, en 1979, un des premiers recueils de *hadith*. Il a, par la suite, à cause de gros accidents de santé, émigré aux Etats-Unis, en 1995, à l'invitation de son arrière-petite nièce, Mme Sadida Ataullah, qui y prit grand soin de lui. Il y est décédé à Jacksonville (Floride), le 17 décembre 2002.

<sup>1</sup> Dans ce livre, *Les Musulmans*, Paris, Beauchesne, 1971, n° 14 de la coll. « Verse et controverse : le chrétien en dialogue avec le monde » (140 p.), le père Y. Moubarac interroge ses correspondants sur les questions les plus controversées entre chrétiens et musulmans. Il y présente, aux pp. 39-94, les réponses de Md Hamidullah, de Md Kamel Hussein, d'Ibrahim Madkour et de Hossein Nasr, dont les biographies et les publications sont présentées aux pp. 29-37. Le premier y fait preuve d'une vision islamique des plus classiques, soutenant même l'authenticité du Pseudo-Evangile de Barnabé et, par suite, privilégiant singulièrement la christologie coranique.

<sup>2</sup> Cf. Muhammad Hamidullah, *Le Prophète de l'Islam*, Paris, Vrin, coll. « Etudes Musulmanes », 1959/1378 H, vol. I. *Sa vie*, vol. II. *Son oeuvre*, 744 p.; réédité par Vrin en 2001.

*Hamidullah et Massignon*

Si Louis Massignon a honoré la traduction du Coran que Muhammad Hamidullah a publiée en 1959, c'est bien parce que des liens d'amitié et d'estime s'étaient tissés entre eux deux depuis bien longtemps. Les quelques lettres par lui adressées à son « maître » permettent de s'en faire une certaine idée et sont autant d'éléments biographiques partiels<sup>3</sup>.

Le 1<sup>er</sup> février 1935, alors qu'il s'apprête à embarquer à Marseille pour l'Inde lointaine, il écrit à celui qui a fait partie de son jury de thèse:

« Honoré maître,

En quittant votre pays, un peu précipité, je crois devoir de vous assurer ma sincère gratitude pour vous. En effet, c'était vous qui m'aviez encouragé de venir à Paris ; et pendant environ un an de mon séjour à la Métropole de France, vous m'avez aidé dans mes études malgré votre grande préoccupation. Hier, au jour de la soutenance de ma thèse, vos remarques d'éloges m'ont touché énormément et vous m'avez donné beaucoup à réfléchir par votre savante critique. Je me permets donc de vous présenter encore une fois mon remerciement le plus cordial [...] <sup>4</sup>. Le bateau, qui part aujourd'hui pour Bombay, n'y arrivera que le 14 courant. Vous serez déjà parti pour l'Egypte et, par conséquent, vous ne pourrez pas recevoir ma lettre à Paris concernant mon arrivée dans l'Inde. Je répète mon assurance de considération distinguée et remerciement cordial avant de terminer ces quelques lignes que j'écris si hâtivement dans le train.

Hamidullah ».

Une lettre écrite à bord du « Strathaird », à la date du 14 février 1935, vient compléter ce premier courrier :

« Honoré maître,

Vous trouverez avec ces lignes une autre lettre que je devais envoyer de Marseille, mais un fâcheux hasard m'en a empêché. En effet, quand je me trouvais au port de Marseille, le soir du 1<sup>er</sup> courant, j'avais perdu le timbre de poste et il était trop tard de l'acheter de nouveau. Je m'en excuse beaucoup. Je suis arrivé à Bombay à 14 heures et le train, qui part ce soir, doit arriver *in šâ' Allâh* demain après-midi à Hyderabad [...] <sup>5</sup>. J'espère avoir le plaisir de recevoir vos nouvelles de temps en temps. Cependant, je vous remercie encore une fois et j'apporte avec moi beaucoup d'intéressants souvenirs de mon séjour parisien si utile et instructif. Agréez, honoré maître, à l'assurance de mes meilleurs regards.

M. Hamidullah

Le 15/2/35, voilà arrivé à Hyderabad ».

<sup>3</sup> Que soit ici remerciée Madame Nicole Massignon à la bonté de laquelle je dois d'avoir eu communication de ces pièces d'archives.

<sup>4</sup> Hamidullah signale alors le détail suivant : « Peut-être je peux ajouter quelques mots sur une petite affaire que j'ai, par hasard, appris l'autre jour. On m'a dit que vous étiez fâché devant Mr. Ferrand parce que j'aurais dû demander à Mr. Kraus de vous parler concernant la fixation de la date de ma soutenance. En effet, je me voudrais assez familier avec vous de parler moi-même concernant une telle chose et, en outre, vous aviez déjà fait la démarche auprès du Secrétaire, je n'en avais donc aucun besoin de rouvrir la question. Je ne sais pas sur quel sujet Mr. Kraus voulait-il parler puisque je ne lui jamais avais demandé de solliciter auprès de vous pour quelque chose en ma faveur. Car, comme j'ai déjà remarqué, je pouvais en parler moi-même. Mais cet incident ne possède aucune importance. Je l'oublierai maintenant ».

<sup>5</sup> Il ajoute ici : « Je ne sais pas si ma lettre-ci vous touche en Egypte ; je ne sais pas non plus la date de votre retour à Paris pour vous écrire de Hyderabad ».

Treize ans plus tard, alors que le Pakistan est devenu indépendant, réalisant ainsi le projet de Muhammad ‘Alî Djinnah, Hamidullah réside désormais à Paris, au 4, rue de Tournon (Paris, VI<sup>e</sup>), tout en accomplissant bien des voyages.

De Paris, le 5 janvier 1948, il écrit à Massignon ce qui suit :

« Cher et honoré maître,

Votre gentil mot du 21 décembre m’est arrivé hier soir. Je suis très touché de l’intérêt que vous me portez, et je vous en suis bien reconnaissant. J’attends la lettre du Pacha, et aussitôt que je l’aurais, je vous en aviserais. J’espère que votre santé va bien et que vous êtes heureux de votre séjour en Egypte. J’ai lu, dans les coupures des journaux indiens que j’ai reçues, qu’à l’Université de Haiderabad la langue d’enseignement (c. à d. l’urdu) a été remplacée par le hindi avec effet immédiat. Je vous prie d’accepter mes bons vœux pour le nouvel an. Votre élève,

M. Hamidullah ».

Attristé par cette « partition » de l’Empire des Indes où il a vu le jour dans une province demeurée indienne et bien informé de l’admiration que Massignon manifeste envers Gandhi, il lui écrit toujours de Paris, le 29 novembre 1948 :

« Cher et honoré maître,

Il est seulement pour vous tenir au courant, que les envahisseurs gandhi-istes à Haiderabad ont suspendu le Dr. Yusûf Husayn. Sa seule faute fut qu’il s’était rendu à Paris comme interprète de la délégation officielle de son pays<sup>6</sup>. Peut-être vous pourriez parler quelqu’un à l’ambassade indienne. Avec mes meilleurs respects. Votre élève,

M. Hamidullah ».

L’année suivante, et encore de Paris, il lui adresse une lettre dactylographiée, à la date du 4 mars 1949 :

« Cher et honoré maître,

Recevez, s’il vous plaît, le Corpus arabe que vous aviez bien voulu me prêter. Je suis tellement reconnaissant. M. Mu‘îd Khân, le rédacteur de notre *Islamic Culture* vient de m’écrire cette semaine, et il demande si vous n’avez pas un article quelconque pour lui. Vous pouvez même rédiger en français, et ils le traduiront.

Est-ce que, par hasard, vous connaissez quelque travail sur les Musulmans de Paris ?

M. Sauvaget m’a parlé d’un manuscrit à l’IEI qui contient les lettres d’un souverain indien à Dupleix. Je crois il serait d’intérêt de l’éditer, et il ne serait pas difficile de trouver un éditeur même dans l’Inde.

Je m’occupe maintenant d’une carte que je vais dessiner pour le temps du Prophète, montrant, par le moyen des cercles, le développement et l’extension annuelle de l’Etat islamique au temps du Prophète. Quelle carte d’Arabie vous croyez que je dois consulter pour la location des noms d’endroits qui se trouvent mentionnés dans la *Sîra* ?

Avec les meilleurs et respectueux sentiments de votre élève,

M. Hamidullah ».

Un an plus tard, il lui écrit de Karachi (« Constituent Assembly »), le 24 mars 1950, car Hamidullah y a été invité à participer à l’élaboration de la nouvelle Constitution du pays. Il s’agit encore d’une lettre dactylographiée, mais elle est assez longue :

« Cher et honoré maître,

Je regrette, j’ai pris trop longtemps pour vous écrire. Aussitôt arrivé ici, je n’ai fait qu’agir pour la Palestine. J’ai écrit en anglais et en urdu. J’ai écrit directement et j’ai contribué aux

---

<sup>6</sup> On peut supposer qu’il s’agisse du Pakistan.

agences de presse. Après des déceptions répétées, je suis enfin arrivé à la conclusion que la presse de Pakistan n'est pas beaucoup mieux que celle de la France. Autant que je sais, un petit extrait d'une de mes contributions à l'agence United Press, dirigée par un Haiderabadien, a paru dans un journal urdu de Karachi. Il y a un 'congrès international musulman' (*mu'tamar 'âlam islâmî*) qui m'avait invité de faire une conférence, et j'avais consenti et donné comme titre 'La Palestine'. Après quatre mois, pas de nouvelle ! Voilà ce pays.

J'avais d'autres déceptions. Bien que le gouvernement pakistanais a agi comme vous aviez demandé, c. à d. internationalisation de Jérusalem et autres lieux saints, mais à notre regret, la France a fait volte-face à ce sujet, apparemment sous pression directe ou indirecte des Sionistes. Je sais, ce n'est pas votre faute, et je sais qu'il nous faut continuer la lutte pour la justice. Apparemment dans la politique pakistanaise à ce sujet il n'est pas grand-chose à désirer ; et quant à l'argent, il a donné déjà quelque chose, et pour l'instant je ne crois pas qu'il y a possibilité de grand-chose en ce sens ici. Le budget est déficitaire de 20 millions de roupies (Frs 20.000.000.000) ; il y a un demi-million de réfugiés sans aucun moyen de vivre, qui sont venus de l'Inde pendant les derniers deux mois ; et de plus il y a menaces ouvertes de guerre de la part de la 'non-violence made in India'.

Mon humble travail dans la Constituante ici continue et il y a eu d'intéressants résultats ; mais je ne sais pas si les haut-placés vont les accepter. Néanmoins, il y a une indéniable insistance de la part du peuple pour l'islamisation des lois [...] <sup>7</sup>.

Je ne sais pas si la question du développement des Etudes islamiques au Pakistan vous intéresse. Si oui, il y a pas mal de choses à raconter, et chaque jour il y a de nouvelles additions scientifiques aux institutions, aux congrès, aux ouvrages, et même aux projets. Certes, le niveau est encore bas, mais il y a la vie, et il ne manque pas de gens avec détermination. Si la REI<sup>8</sup> va continuer, je peux contribuer un petit article sur les progrès déjà achevés dans le pays.

Je crois toujours que, dans quelques mois, j'aurais fini mes travaux ici, et d'après mes projets je dois rentrer à Paris vers le mois d'octobre prochain, pour me trouver encore une fois dans le monde, coupé de moyens de vivre.

Je m'excuse beaucoup. J'ai trop bavardé. Avec mes meilleures salutations.

Votre élève,

M. Hamidullah ».

C'est ainsi que le 22 février 1951, une autre lettre dactylographiée est adressée, de Paris cette fois, à Louis Massignon :

« Cher et honoré Maître,

---

<sup>7</sup> La lettre continue en donnant force détails sur les exactions et les souffrances des musulmans venus de l'Inde voisine : « Un autre fait remarquable : presque la totalité des habitants de Karachi consiste de réfugiés. La plupart d'entre eux consiste de ceux qui ont perdu beaucoup en quittant l'Inde. Mais ce qui est passionnant, que personne ne parle pas de ses pertes, mais de bonté de Dieu qui leur a donné, dans l'expression coranique : *at'ama-hum min jû' wa-âmana-hum min hawf*. Et personne d'entre eux n'est prêt de rentrer dans l'Inde, même s'il y a garantie de sécurité, qui, hélas !, n'y existe plus pour les Musulmans. Pendant les derniers deux mois ou six semaines, il y a plusieurs fois eu l'occasion où des centaines de gens, hommes et femmes, ont franchi la frontière indienne pour entrer dans le Pakistan, et vous savez dans quel état ? Comme des nouveaux nés : complètement nus et sans aucune chose matérielle, tout étant confisqué par les douaniers hindous à la frontière ! C'est ce qui est passé aux plus heureux ; je ne parle pas des massacres systématiques à Ahmadabad, à Râmpour, à 'Aligarh, à Calcutta, en un mot dans le Bhârat tout entier. Le sort de Haiderabad n'est pas mieux. Notre premier ministre a pu, après un an de détention, se sauver de la prison ; et les vengeances et les répercussions ne sont, et ne peuvent pas être, très agréables ». Le verset coranique ici cité se traduit : « (Qui) les a nourris contre la faim, et rassurés contre la crainte » (106, 4).

<sup>8</sup> Il s'agit de la *Revue des Etudes Islamiques* dont Louis Massignon était alors le rédacteur en chef.

Je dois peut-être vous raconter ce qui s'est passé en votre absence. Je vous ai déjà tenu au courant que, d'après M. le Professeur Milliot, seuls les Docteurs en droit auraient le droit d'enseigner à la faculté de Droit. M. Lévi-Provençal m'a reçu bien gentiment et m'a dit de patienter un peu, afin qu'il puisse vous parler à votre retour. M. Roger Lévy, de l'Institut de la Politique étrangère, m'avait demandé à Karachi de faire une conférence lors de mon retour à Paris. Je l'ai faite vendredi dernier. J'ai fait également une visite à M. Barthes de la Direction des Relations culturelles, et j'attends, de sa part, des nouvelles.

Je me permets de vous soumettre une suggestion ; si elle vous paraissait intéressante, sous vos auspices, elle pourrait se réaliser.

Comme vous le savez, la période du Prophète a été mon sujet spécial, et en effet je n'ai cessé de pousser mes recherches dans le même sens. Je suis prêt, et je me sentirais très heureux de donner, même à titre honoraire, un nombre de conférences sur divers aspects de la vie du Prophète. Vous pouvez très facilement expliquer à vos collègues la portée lointaine et retentissante, à travers le monde musulman tout entier, de la création d'une chaire de la *Sîra*, et l'avantage que la France pourrait en tirer politiquement. Une fois l'enseignement commencé, j'attends bien des appuis de la part des pays islamiques.

Je continue mon travail de préparer le *Kitâb al-Nabât* de Dînawarî<sup>9</sup> pour une édition éventuelle.

Veillez agréer, je vous prie, cher et honoré Maître, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

M. Hamidullah ».

Deux ans plus tard, de Paris, une brève lettre manuscrite informe Louis Massignon, le 7 février 1953, de l'état de préparation d'un Colloque sur Rûmî<sup>10</sup> :

« Cher et honoré maître,

Pris par les préparatifs de la fête de Roumi, je suis désolé, je ne pourrai pas assister à vos cours du lundi prochain. *In šâ'Allâh*, je viendrai le mercredi.

Notre programme est maintenant à peu près fixé :

Votre conférence sur la pensée de Roumi dans l'évolution du mysticisme,

M. Massé : Roumi chez les écrivains français,

M. Fethi Ülkü : Roumi chez les Turcs,

M. Mazâhery : La vie de Roumi.

Nous attendons encore l'autorisation pour la salle du Musée Guimet. Dès que je saurai quelque chose, je vous tiendrai au courant.

Je voudrais vous parler aussi, un de ces jours, concernant ma naturalisation en France.

Votre élève, M. Hamidullah ».

Un élément de lettre, dont il manque la 1<sup>ère</sup> page, daterait du printemps 1953 :

«1. M. Munajjed, qui a été rappelé par son gouvernement à l'improviste, m'a demandé de Damas de vous transmettre ses salutations. Il annonce la triste nouvelle de la mort de Kurd Ali<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Dînawarî a vécu au IX<sup>ème</sup> siècle (mort vers 894-5) et son *Kitâb al-Nabât* (*Le Traité des Plantes*) est une encyclopédie lexicographique en matière de botanique. Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden, Brill, 2<sup>ème</sup> éd., 1965, II, p. 308 (B. Lewin).

<sup>10</sup> Djalâl al-Dîn Rûmî (1207-1273), né à Balkh et mort à Konya où il a fondé l'ordre des derviches Mawlawiyya, est le poète persan et le mystique musulman qui est connu pour son *Dîwân* et surtout son poème didactique *Maṭnawî-i ma'nawî*. Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, *ibidem*, 1965, II, pp. 404-408 (H. Ritter, A. Bausani).

<sup>11</sup> Kurd 'Alî, journaliste, érudit et homme de lettres syrien, né à Damas en 1876, y est mort le 2 avril 1953, après y avoir fondé l'Académie Arabe en 1919, qu'il anima de ses travaux jusqu'à sa mort. Ayant écrit dans tous les grands journaux arabes de son temps (*al-Šâm*, *al-Muqataf*, *al-Zâhir*, *al-Musâmarât*, *al-Mu'ayyad* et *al-Muqtabas*), il a laissé deux ouvrages importants, ses *Ḥiṭaṭ al-Šâm* (*Histoire de la Syrie*) et ses *Ġarā'ib al-Ġarb* (*Les Etrangetés de l'Occident*). Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, *ibidem*, 1986, V, pp. 440-441 (Ch. Pellat).

2. J'ai également un mot de 'M. Abbâs Quli Wâ'iz Tchurundâbi, Tebriz, Iran' qui me demande de vous transmettre aussi ses salutations. L'année dernière, je vous avais remis le livre de Chaikh Mufid, qu'il m'avait envoyé à votre intention. Probablement, votre lettre, pour accuser réception, a été perdue à la poste : il ne l'a pas reçue. Il m'a même demandé si je vous avais vraiment remis l'ouvrage.

M. Hamidullah ».

Le 5 novembre de cette même année 1953, une lettre adressée de Paris à Louis Massignon informe ce dernier du « projet Istanbul » :

« Cher et honoré maître,

1. Oui, je jeûne demain, inshallah.
2. J'ai été voir M. Virolleau, qui est d'accord pour mon départ pour Istanbul. Mme Meyerowitch me dit que le directeur du CNRS est aussi d'accord là-dessus. J'attends donc maintenant la convocation officielle d'Istanbul.
3. Parmi les thèmes que je prépare pour Istanbul, il y a « L'Histoire d'*Usoul al-Fiqh* », sujet qui n'a été touché par personne jusqu'ici tant que je sache. J'ai l'intention de l'approfondir même après mon retour de la Turquie ; mais pour cela il me faut des ouvrages qui manquent à Paris. Est-ce qu'il vous sera possible de bien vouloir y penser lors de votre prochain voyage au Caire ? Il me faut particulièrement les ouvrages suivants :
  - a) *al-Mahsoul*, par Fakhruddîn ar-Râzîy,
  - b) *al-Ahkâm*, par al-Âmidîy.

(Je vous payerai ici en francs)

Veuillez agréer, cher et honoré maître, l'assurance de mes sentiments respectueux.

M. Hamidullah ».

L'année suivante, Louis Massignon reçoit la lettre suivante à lui adressée de Paris, à la date du 23 mars 1954 :

« Cher et honoré maître,

Vous devez avoir reçu aujourd'hui, comme moi, les 'Mélanges Köprülü'.

Je suis heureux de constater qu'on a retenu mon humble suggestion de donner une liste des publications de Fuad Köprülü ; on a même développé l'idée, en parlant de sa famille et de la maison des Köprülü.

Puis-je suggérer la même chose pour les *Mélanges Massignon* ? Une bibliographie complète de vos nombreuses – même innombrables – publications serait des plus souhaitables et des plus utiles.

Moi-même, je pense y contribuer avec un petit article sur le *al-îlâf* sous le titre 'Les rapports diplomatiques et commerciaux de La Mecque pré-islamique'. J'ai trouvé de précieux renseignements dans le ms *al-Munammaq* d'Ibn-Habîb que je possède ici à Paris. (On lit sur ce sujet également chez Ya'qûbîy, Ibn-Sa'd, Tabarîy, Ibn-Hichâm, Suhailîy, Ibn-Habîb (*Muhabbar*), Mas'ûdîy (*Murouj*), Balâdhurîy (*Ansâb*), Qummîy (*Tafsîr*), etc.).

Une autre affaire : je possède ici à Paris les mss ou microfilms des ouvrages hanbalites *Ahkâm Ahl al-dhimma* d'Ibn al-Qayyim et *Usûl al-fiqh* de Qudâma. Croyez-vous utile de les publier ? Pensez-vous qu'on pourra trouver des moyens matériels de le faire ? M. Laoust a reçu ma communication à ce sujet, mais j'ignore sa réaction. Il s'agit, dans les deux cas, de mss uniques, tant que je sache.

Veuillez agréer, cher et honoré maître, l'assurance de mes sentiments respectueux.

H. Hamidullah

Le vendredi 2 avril est également le jour du Mi'râj (27 Rajab) ».

En mai 1954, semble-t-il, à la date du samedi 5 ramadân 1373, une autre lettre fait écho à la précédente :

« Cher et honoré maître,

Je suis très désolé ; par une inadvertance, j'ai manqué hier soir d'assister à votre messe : j'avais lu 8.30, au lieu de 18.30. A la porte du n° 20 rue Montparnasse, j'ai de nouveau regardé l'invitation, et je suis rentré n'osant pas me présenter avec un tel retard.

Je vous remercie quand même pour avoir pensé à moi à cette occasion.

Il est une petite question qui me gêne encore : nous sommes habitués à séparer à la mosquée les hommes des femmes, pour ne pas avoir des distractions lors du recueillement et de la dévotion. De plus, mes propres nerfs ne supportent pas la musique, quelle qu'elle soit.

Probablement, c'est à votre intervention que M. Laoust m'a maintenant répondu au sujet du ms. hanbalite sur l'*Usoul al-fiqh*. Je vous remercie infiniment.

Avec mes regrets répétés pour l'incident d'hier soir, je vous prie d'agréer, cher et honoré maître, l'assurance de mes pensées respectueuses.

M. Hamidullah ».

Et c'est à la fin de ce même mois, le 30 mai 1954, que la lettre suivante est adressée, de Paris, à Louis Massignon :

« Cher et honoré maître,

Merci infiniment pour avoir pensé à moi. Vendredi dernier, j'étais retenu par des amis à l'ambassade d'Afghanistan pour l'*iftâr*<sup>12</sup> ; j'ai donc manqué le plaisir de votre compagnie. Je crains de même pour vendredi prochain, où notre Centre Culturel Islamique va organiser une petite réception pour ses membres pour fêter le '*Id*. Je m'excuse donc beaucoup. Nous jeûnerons encore pour les *sitta min shawwâl*<sup>13</sup>.

J'ai une petite nouvelle à vous annoncer. J'espère pouvoir vous remettre bientôt les microfilms de Junaid, qui ont déjà été faits à Istanbul, et qui arriveront dans quelques jours, *inchalla (sic)*. Mon voyage à Istanbul, pour le Congrès des Orientalistes, avait été assuré par l'Unesco ; et les connaissances faites alors au Ministère de l'Education à Ankara sont restées utiles pour obtenir facilement l'autorisation de microfilmer les mss.

Veuillez agréer, cher et honoré maître, l'assurance de mes sentiments dévoués.

M. Hamidullah ».

Effectivement, une lettre manuscrite, en date du 24 juin 1954, en réalise les promesses :

« Cher et honoré maître,

Veuillez trouver dans ce pli les microfilms de Junaid que je viens de recevoir d'Istanbul. *Hadiyya zahîda minnî*<sup>14</sup>.

Votre élève,

M. Hamidullah ».

Après l'été, une lettre dactylographiée expédiée de Paris, à la date du 19 octobre 1954, confirme les projets académiques du Professeur Hamidullah :

« Cher et honoré maître,

<sup>12</sup> Traduction : Repas festif pour la *rupture vespérale du jeûne* dans le mois de ramadân, lequel s'achève par la « Petite Fête » (*al- 'îd al-saġîr*).

<sup>13</sup> Traduction : *Les six jours du mois de šawwâl*.

<sup>14</sup> Traduction : *En modeste cadeau de ma part*.

Enfin l'Université d'Istanbul a décidé de m'inviter pour faire une série de conférences pendant trois mois, à partir du début de novembre prochain. Ce court délai pour la préparation des conférences est déconcertant, mais j'ai accepté l'invitation sur l'insistance des autorités turques. Je prends donc l'avion à la fin du mois courant.

Quant au CNRS<sup>15</sup>, j'ai parlé à M. Virollaud, qui est d'accord. J'ai également écrit à M. Gaudefroy-Demombynes pour le tenir au courant. J'espère que vous n'aurez pas d'objection non plus.

Pendant mon séjour à Istanbul, je suis à votre service. J'ai déjà écrit à Osman Yahia pour le 'Anqâ Maghrib : j'y ferai attention moi aussi. S'il y a quelques autres choses, vous pouvez m'informer soit à Paris soit à Istanbul (Faculté des Lettres, Islam tedkikleri Institutu).

Vous avez les microfilms de Junaid. J'ai déjà écrit à Londres, pour que la nouvelle trimestrielle *Islamic Quarterly*, qui a commencé d'éditer et de traduire les *Rasâ'il* de Junaid<sup>16</sup> vous soit envoyée (Adresse : Regent's Lodge, Park Street, London). J'espère qu'on vous donnera bientôt satisfaction.

Veillez agréer, cher et honoré maître, l'assurance de mes sentiments très respectueux.

M. Hamidullah ».

L'année suivante, la lettre dactylographiée du 19 mai 1955 parle à Louis Massignon de collaboration en matière de traduction du Coran :

« Cher et honoré maître,

Si, aujourd'hui, c'est la fête de l'ascension (chrétienne), c'est également le lendemain de la fête musulmane de *Lailat'ul-Qadr*, anniversaire de la première révélation au Prophète. Lors des offices particuliers, j'ai pensé beaucoup à vous, hier soir, et j'ai prié pour vous. Que Dieu nous guide toujours pour ce qui Lui plaît, amen.

Il y a quelques jours, le patron de la librairie Athéna est venu me voir, disant que c'était de votre part et que je dois me charger de la révision de la traduction du Qur'ân par Savary. Je vous remercie pour cette grande confiance en mes capacités. La tâche est énorme : je ne l'aurais pas acceptée si ce n'était pas de votre part. J'essaierai de faire de mon possible. On me demandera de commencer le travail dans deux mois. L'éditeur veut me rémunérer. Vous savez bien qu'un Musulman ne doit rien toucher pour le service du Qur'ân. J'ai donc pensé remettre cet argent à notre Centre Culturel Islamique, qui est pauvre. Si vous me le permettez, je référerai l'éditeur à vous pour décider du montant de la rémunération : je ne veux pas 'marchander' avec l'éditeur, mais j'accepterai tout ce que vous déciderez, sans la moindre hésitation. Le travail, pour moi, est en effet gratuit.

Respectueusement vôtre.

M. Hamidullah ».

Par la suite, nulle trace d'une quelconque correspondance, alors que se prépare la traduction française du Coran que Louis Massignon honorera de sa préface. On ne sait donc rien de ce que « le maître et l'élève » ont pu se dire à ce propos ! Il est à signaler, comme preuve des services échangés, que « le maître » s'informa auprès de « l'élève » de la licéité du jeûne, le vendredi, pour les musulmans, étant donné qu'il entendait y associer certains d'entre eux dans le cadre de son Comité France-Islam et de son « esprit de Badaliya »<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> Centre National de la Recherche Scientifique.

<sup>16</sup> Djunayd (m. 910), célèbre sûfi de Bagdad, contemporain d'al-Muḥāsibī, connu pour ses *Lettres (Rasā'il)* de direction spirituelle. Cf. *Encyclopédie de l'Islam, ibidem*, 1965, II, p. 615 (A.J. Arberry).

<sup>17</sup> Cf. *Massignon – Abd-el-Jalil, Parrain et filleul (1926-1962), Correspondance*, Paris, Cerf, 2007, 298 p. Dans une lettre du 22 mars 1955, L. Massignon dit à son filleul : « Je reprends votre lettre du 6 mars : Hamidullah, shâfi'ite il est vrai et non malikite, affirme qu'il n'y a pas de censure péjorative à l'encontre du jeûne du vendredi. Où est le texte qui vous a été objecté ? Prière de préciser ». Et le 22 avril il peut lui confier qu'« Hamidullah a fini par trouver le hadith déconseillant le jeûne du vendredi. Il est très délicat et ne me demande

Plus tard enfin, deux brèves lettres dactylographiées de Louis Massignon en 1962 sont la preuve que le contact perdure entre l'un et l'autre.

Le 21 février 1962, il lui écrit :

« Cher ami,

J'ai votre mot du 17 : je vous demande instamment de me téléphoner pour que nous nous rencontrions avant votre départ. Dès maintenant, envoyez-moi, en résumé, les éléments du rapport que je dois fournir sur votre activité au CNRS : c'est *urgent*.

Très confraternellement,

L. Massignon ».

Et le 23 mai 1962, il adresse au « Professeur M. Hamidullah, Sipahi Palas, Cemberlitas, Istanbul » la lettre qui suit :

« Cher ami,

Je réponds à vos deux communications :

1° - c'est avec reconnaissance que nous aurions vos notes sur la nouvelle Constitution du Pakistan qui seraient plus à leur place, en effet, dans le volume *Abstracta* que dans le volume *Mémoires*. Je vais demander à Moubarac de vous écrire après qu'il aura consulté mon successeur, qui va rentrer à Paris (je n'ai pas quitté Paris)<sup>18</sup>.

2° - Je suis très intéressé par cette question de la 'fraternisation' (*ta'âkhî*). Et Ibn Jawzî<sup>19</sup> est un auteur 'reliable upon'. Merci pour ce renseignement.

J'espère que vos travaux personnels se poursuivent de façon satisfaisante et je vous dis mon amitié fraternelle.

Louis Massignon ».

#### *La préface de Massignon à la traduction de Hamidullah*

On peut légitimement penser que c'est cette amitié de « maître à élève » qui a amené Muhammad Hamidullah à solliciter de Louis Massignon une Préface qui puisse donner à la traduction une notoriété certaine<sup>20</sup>. Elle ne se trouve, semble-t-il, que dans la 1<sup>ère</sup> édition, si bien qu'elle en a d'autant plus de prix<sup>21</sup>. Et elle en fait un éloge justifié. En effet, « l'intérêt majeur que cette traduction du Coran présente, y est-il dit, c'est qu'elle est l'œuvre réfléchie et murie d'un musulman, d'un penseur et d'un croyant : que ce Livre Saint concerne personnellement. Il en vit, il veut le transposer en français comme il le récite en arabe ; avec une Foi nue. Ses phrases françaises sont un calque aussi strict que possible de la structure grammaticale arabe, particulièrement indépendante et capricieuse, du texte sacré ; son vocabulaire français ne cherche pas à élucider les termes ambivalents dont il est parsemé, car c'est au lecteur de 'faire élection', entre le consentement ou le refus, de cet appel eschatologique ». Et Massignon de préciser en des accents poétiques : « Le traducteur n'a pas essayé de 'parer' les mots les plus saisissants de l'original arabe, afin d'éviter aux lecteurs

---

pas de changer de jour, mais je crois que, puisque nous faisons ce jeûne en esprit de substitution à nos amis musulmans, il faudrait peut-être mieux prendre le mercredi ».

<sup>18</sup> Ce successeur est le Professeur Henri Laoust, tandis que l'abbé Youakim Moubarac est régulièrement en charge de la rédaction des *Abstracta* qui dépendent de la *Revue des Etudes Islamiques*. Il s'agit ici de la 2<sup>ème</sup> Constitution du Pakistan, celle de mars 1962.

<sup>19</sup> Ibn al-Djawzî (1116-1200), célèbre jurisconsulte, traditionniste, historien et sermonnaire de Bagdad, à qui l'on doit surtout son *Muntazam* ; il est un des meilleurs représentants du hanbalisme. Cf. *Encyclopédie de l'Islam, ibidem*, 1971, III, pp. 774-775 (H. Laoust).

<sup>20</sup> Aux pages III-VI de la 1<sup>ère</sup> édition.

<sup>21</sup> On ne la trouve pas dans la 15<sup>ème</sup> édition qui est utilisée dans la présente étude, texte arabe et traduction française en vis-à-vis, « Nouvelle Edition 1989, Corrigée et Augmentée, offert gracieusement par La Société Al Rajhi pour le Commerce et l'Industrie, Publiée par Amana Corporation », Brentwood, Maryland, USA, LXXXIX et 619 p.

français de buter dans le piège de la ‘poésie pure’, de l’idolâtrie idéaliste et gnostique ; - au moment où il l’introduit au seuil de la Transcendance pure, brisant aussi bien les icônes orfévres que les entités vénérées ; là où il ne faut plus porter attention qu’à l’action pure, incessante et imprévisible, souveraine, de Dieu ».

Poursuivant plus loin sa présentation du livre, Louis Massignon constate que « la traduction donnée ici est intégrale ; Mr. M. Hamidullah, dit-il, n’a pas cédé à la tentation grecque d’isoler comme des bijoux les versets les plus célèbres d’une récitation où tout se tient ; pour ‘faire admirer’ comme un spectacle humain le miracle divin ; cela qu’à la suite de Ghazali, Mokhtar Katirjoglu avait tenté. Il n’a pas non plus voulu reconstituer l’ordre historique des sourates, à la manière de Richard Bell ou de Régis Blachère. Il vit de la vulgate osmanienne, telle qu’elle subsiste, après 1.300 ans, pour guider la prière et la méditation de toute la Communauté Islamique, selon l’ordre traditionnellement reçu ». Et d’ajouter aussitôt : « En abordant la lecture de cette traduction française, où le traducteur musulman a été secondé par un ami français, M. Michel Léturmy, - j’ai constaté qu’ils avaient été guidés tous deux par le même scrupule de pudeur sémitique que Paul Kraus m’avait fait partager, dans ce problème, axial pour nous, orientalistes comparatistes, de la *traduction* d’un texte *inspiré* : l’horreur sacrée pour toute idole ou entité créée, interposée. - Leur traduction s’en tient à la seule précision technique, elle est insoucieuse de la beauté artistique même dans l’illustration hors texte ; on connaît l’interdiction qui condamne l’interpolation des images dans le *Mushaf* ».

Allant plus loin dans son analyse, et comme pour justifier le choix des mots et la structure des phrases, Louis Massignon se félicite de ce que « Mr Hamidullah a sagement évité d’‘algébriser’ comme un logisticien cette traduction ; il aurait pu y céder, comme Paul Kraus dans sa traduction des oraisons de Hallâj, au penchant des mathématiciens sémitiques vers l’abstraction pure, par contraste avec le formalisme géométrique des Grecs. Il a senti que le lecteur français risquerait de ne pouvoir accéder à l’appel très dépouillé d’un transcendantal authentique : à travers des mots français très simples qui n’ont pas le ‘ressort’ interne de leurs correspondants arabes ; où persiste la valeur intacte de leurs radicaux trilitères ». Et l’auteur de la Préface d’entrer dans les détails : « Sa traduction permet d’y accéder par une autre voie que par celle des noms et adjectifs ; par les tournures verbales abruptes et déconcertantes de la syntaxe arabe coranique qu’elle a essayé de préserver en français [...]»<sup>22</sup>. Une modalisation basale rythme ainsi, par une vocalisation sous-entendue, les textes sémitiques inspirés ; et certain gauchissement de l’ordre des mots en français peut en évoquer l’écho ».

Mais Louis Massignon, en cette Préface, entend rappeler aussi au lecteur non musulman l’importance que le Coran revêt pour les fidèles de l’Islam : « Pour le musulman orthodoxe, en effet, le Coran, en tant que Verbe de Dieu, est incréé ; ce texte arabe est le Miracle par excellence ; il est doté du privilège mystérieux de l’incomparabilité, - *i’jâz* -, puisque toute créature est mue par la Parole créatrice ; où tout croyant reconnaît indubitablement l’essentielle Vérité ». Qui plus est, il lui faut alors exprimer son dépit de « sémite spirituel » envers les exégèses de toutes tendances : « Cette éminente dignité de la Parole Révélatrice, qui surpasse la Loi écrite, Israël l’avait reconnue dans les Prophéties et les Psaumes bibliques, - avant que les exégètes modernes, dans nos langues aryennes, ne flattent leur penchant idolâtrique invétéré : en ‘parant’ de toges et de chlamydes gréco-romaines hautaines ou séduisantes, les versets sacrés ; afin de réveiller l’espoir et d’attiser le désir du divin, en un temps qui désespère de la Foi, mais veut garder l’amour ».

<sup>22</sup> La Préface propose ici des détails techniques importants : « On sait que les grammairiens arabes classent en trois classes les propositions significatrices (*lahâ mahall fî ‘li’râb*) : ou simplement énonciatrices, - ou intériorisées par les ‘verbes de cœur’ au moyen d’un ‘ensevelissement germinatif’ sémantique (*tadmîn*), - ou réalisant annexion (*idâfa*) par une résurgence saccadée, anagogique du sens. Triplicité résumée chez les mystiques par les trois cris : ‘*hû*’ (Cor. 112, 1), ‘*ah !*’ (Sari Saqatî), ‘*ihî*’ (Ibn Sab‘în) : qui évoquent Dieu ».

C'est pourquoi la Préface s'achève par une vaste rétrospective de ce que la tradition arabo-musulmane a pu dire de ce Coran dont l'expression arabe n'a jamais cessé de fasciner Louis Massignon : « Car l'incomparabilité du Coran demeure, fondée sur les arabesques de cette vocalisation à triplicité fonctionnelle dont Dhorme a montré qu'elle remonte à la langue akkadienne du temps de Hammourabi. C'est en vain que les théologiens mu'tazilites ont essayé de définir cette 'incomparabilité' comme une prouesse rhétorique traduisible. Hallâj, plus profondément, a cru la retrouver dans les étranges 'pulsations inspirées' qu'enregistrent ses *Riwâyât* et *Tawâsîn* ; Ma'arrî a voulu la piéger et capter dans le lexique subtil de ses *Fuṣūl wa-Ġâyât*. Ibn al-Râwandî, poussant à l'extrême l'idolâtrie du raisonnement sur les causes secondes et la négation du miracle, a abouti logiquement à dénier au Coran tout pouvoir verbal ; se moquant, comme d'évocations magiques, des perspectives si linéaires de ses horizons eschatologiques ; ironisant sur l'humble luxe, 'kurde et nabatéen', du 'pauvre paradis' de la fiancée bédouine ; à propos des versets du Coran évoquant les 'eaux vives et courantes' sous 'l'ombre étendue' des arbres, au Paradis ».

Car, pour le « spirituel » qu'est Louis Massignon, les versets coraniques, comme ceux de la Bible, constituent avant tout un message eschatologique : ils sont une « sommation mystique » d'avoir à accueillir la révélation de la seule transcendance du Dieu vivant pour mieux « se soumettre » (*islām*) à Sa volonté prévenante. C'est ainsi qu'en fin de Préface, il invite le lecteur à le rejoindre en son expérience personnelle : « Cette vie bienheureuse qui infiltre sa paix dans le cœur harassé, comme les larmes l'infiltrèrent sous ses paupières desséchées ; ce '*salām Allāh*' qui me salua un soir, après le feu, brûlant ses lauriers-roses écarlates et ses varans bondissants, au désert de Farah, dans la longue allée d'ombre bénie, dans l'oasis que domine la citadelle de Quandahâr ».

### *La traduction française du Coran par Hamidullah*

Cette 1<sup>ère</sup> traduction du Coran en français faite par un musulman fut donc un événement pour les nombreuses raisons qu'en a données Louis Massignon<sup>23</sup>. Elle ne comportait que le texte français, mais était précédée d'une longue introduction que l'on retrouve, presque identique, dans la 15<sup>ème</sup> édition. En effet, de la page V à la page LXXXIX, le traducteur prépare le lecteur à « comprendre le message », d'où la suite de ces titres : « auteur du Coran, révélation, le Coran et le Hadith (ou Sunna), les styles du Coran et de la Bible<sup>24</sup>, style biblique, le contenu du Coran, références aux Israélites, conception coranique de la vie<sup>25</sup>, la femme dans le Coran, l'esclavage, esquisse de la vie de Muhammad (dans le cadre des données coraniques), histoire de la rédaction du Coran, l'ordre des versets et des chapitres, l'écriture, traduction du certificat obtenu par l'auteur<sup>26</sup>, l'orthographe<sup>27</sup>, la transmission et la

<sup>23</sup> La 1<sup>ère</sup> traduction française du Coran fut réalisée par le Sieur du Ryer en 1647, *L'Alcoran de Mahomet*. Puis il y eut celle de Claude Etienne Savary, *Le Koran*, en 1783 ; celle d'Albert de Biberstein-Kasimirski, *Le Koran*, en 1840, laquelle a été souvent reprise, étant devenue un « classique » du genre (cf. l'édition de 1970, Garnier-Flammariion, avec une introduction de Mohammed Arkoun aux pp. 11-36, « Comment lire le Coran ? ») ; celle d'Edouard Montet, *Le Coran*, en 1925 ; celle d'Ahmed Laimèche et B. Ben Daoud, *Le Coran, lecture par excellence*, en 1931 ; celle d'O. Pesle et Ahmed Tidjani, *Le Coran*, en 1946 ; et celle de Régis Blachère, *Le Coran*, en 1949-1950 (en 2 volumes, 1240 p., les sourates étant re-classées selon l'ordre chronologique) et 1957 (en 1 volume, 748 p., les sourates étant remises dans l'ordre usuel), Paris, G.-P. Maisonneuve-Max Besson. Celle de Denise Masson, *Le Coran*, devait être publiée en 1967, Paris, la Pléiade, 1087 p., avant d'être rééditée avec le texte arabe en vis-à-vis, à Beyrouth, Dâr Lubnânî, en 1975, après contrôle du shaykh Ṣubhî Ṣāliḥ.

<sup>24</sup> La 1<sup>ère</sup> édition ne disait ici que « le style du Coran ».

<sup>25</sup> La 1<sup>ère</sup> édition fournissait ici un autre titre, à savoir « conception de la vie coranique ».

<sup>26</sup> Cette traduction n'était pas proposée dans la 1<sup>ère</sup> édition, ni son texte arabe, ici reproduit à la p. XXVIII.

<sup>27</sup> Cette partie est nouvelle, pp. XVI-XXVII, et se révèle exhaustive, ce qui témoigne de l'esprit critique du traducteur, qui fournit ainsi bien des références quant aux variantes orthographiques du texte communément reçu.

conservation du texte, problème des variantes, question de l'abrogation, la récitation du Coran<sup>28</sup>, lecture perpétuellement répétée, histoire de la traduction du Coran, références et index de l'introduction, liste des traductions du Coran en langues européennes<sup>29</sup>, index des traducteurs ». C'est grâce à cette Introduction à sa traduction que l'on apprend que « la rédaction entière en fut achevée en moins d'un an (le 20 Safar 1378 H/5.9.1958). 1<sup>ère</sup> éd. oct. 1959, 2<sup>ème</sup> éd. révisée en novembre de la même année, les deux chez Club Français du Livre, Paris »<sup>30</sup>.

Le texte arabe du Coran ici traduit est celui désormais communément retenu, depuis que l'académie égyptienne de *Dār al-'ulm*, au temps du roi Fu'ād, en 1923, a fait le choix définitif de la version de 'Āṣim b. Abī l-Nağūd, transmise par Ḥafṣ b. Sulaymān. C'est sa classification en versets qui y est respectée. Mais comme les orientalistes européens ont souvent utilisé le texte arabe du Coran établi par Gustav Flügel en 1834 et suivi sa classification en versets (différente de la précédente), Hamidullah a donc voulu signaler les deux numérotations dans sa traduction (la 1<sup>ère</sup> en gros chiffres noirs, la seconde en petits chiffres rouges)<sup>31</sup>. Si le texte arabe, au début de chaque sourate, fournit son titre, son caractère mecquois ou médinois, avec le nombre de ses versets, sans qu'il y soit mentionné après quelle autre sourate elle intervient, Hamidullah en propose le titre traduit, signale si elle est « pré-hégirienne » ou « post-hégirienne », mentionne le nombre de ses versets et indique son rang dans la classification de l'édition Fu'ād, tout en renvoyant aux versets qui en justifient le titre<sup>32</sup>. On regrettera que la présentation du texte arabe ait parfois dû subir des variations typographiques qu'on aurait pu éviter<sup>33</sup>.

Que le traducteur ait continuellement voulu réviser sa traduction, on ne saurait que l'en louer. Il ne s'agit alors que de détails dans l'expression. Ainsi en comparant la 1<sup>ère</sup> et la 15<sup>ème</sup> éditions des 50 premiers versets de la sourate de *La vache* (la 2<sup>ème</sup>), « c'est eux » devient « ce sont eux » (2, 5 et 2, 12)<sup>34</sup>, « à cause des mugissements du tonnerre » devient « à cause des foudres » (2, 19), « à tout » devient « de tout » (2, 20), « seriez » devient « serez » (2, 21), « semblable » devient « semblable à ceci » (2, 23), « tombez » devient « allez-vous en » (2, 36 et 2, 38), « pour vous » devient « par vous » (2, 50). Ce ne sont donc là que des détails, sans doute, mais parfois on peut se demander pourquoi certains changements s'y révèlent plus importants. C'est ainsi que la « salutation des anges à Marie » (3, 42), « Vraiment, ô Marie,

<sup>28</sup> Le traducteur a ajouté ici un dernier paragraphe sur la psalmodie du Coran, avant d'ajouter le titre suivant « lecture perpétuellement répétée ».

<sup>29</sup> Si la 1<sup>ère</sup> édition proposait déjà une liste des plus documentées, pp. XXXIX-L, la 15<sup>ème</sup> édition en offre une liste singulièrement augmentée, pp. XLlibis-LXXXVI.

<sup>30</sup> Les éditions successives (p. LXII) y sont présentées comme suit : « (Une édition pirate par photo-reproduction en a été publiée par l'Ansarian Publications, Qom/Iran, s.d.). Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, comportant aussi le texte arabe, par l'imprimerie de Carthage, Paris, 1963 ; 5<sup>ème</sup> éd. par Padoux, avec texte arabe et illustrations hors texte. Paris 1965 ; 6<sup>ème</sup> éd. révisée 1966 et 7<sup>ème</sup> éd. révisée 1971, les deux chez Club Français du Livre ; 8<sup>ème</sup> éd. avec texte arabe, Beyrouth 1973 ; deux réimpressions sans changement et sans date par le même éditeur ; 9<sup>ème</sup> éd. pirate, reproduction de la 3<sup>ème</sup> éd. par Kutub Khana Ishayet (sic) Islam, Delhi, en y ajoutant le texte arabe, imprimée par deux fois aux frais d'un commerçant de l'île Maurice, s.d. ; 10<sup>ème</sup> éd. révisée, Beyrouth, avec texte arabe, en 2 vols. ; une réimpression pour le gouvernement de Qatar, 1980, par la même maison ; 11<sup>ème</sup> éd. inchangée en 1 vol., Beyrouth, 1981 ; 12<sup>ème</sup> éd. révisée sous presse à Ankara en 1993 ; éd. pirate, marquée sur le titre 10<sup>ème</sup> éd. et sur la page en face 11<sup>ème</sup> éd., mais qui est une reproduction photographique de la 8<sup>ème</sup> éd., Beyrouth, 1981. 13<sup>ème</sup> éd. révisée par l'auteur, Brentwood (Etats-Unis), 1985, 14<sup>ème</sup> éd. bilingue par la maison Le Hennin, Paris (?), 1985, reproduction d'une vieille édition dépassée ; 15<sup>ème</sup> éd. que voici révisée par l'auteur ».

<sup>31</sup> Imitant ainsi, mais en sens inverse, ce qu'a fait Régis Blachère en sa traduction du Coran, lequel donne pour chaque verset d'abord son classement selon Flügel puis celui selon « l'édition Fu'ād ». S'agissant du Flügel, cf. *Corani textus arabicus*, 3<sup>ème</sup> éd., Leipzig, 1870.

<sup>32</sup> Imitant encore ici la présentation qu'en fait R. Blachère en sa traduction.

<sup>33</sup> Ainsi aux pp. 6, 77, 106, 266, 446, 447, 526, 533, 534, 585, 591597 et 601, ce qui oblige à transférer partie de la traduction en bas de la page de gauche où est reproduit le texte arabe.

<sup>34</sup> Mais le « c'est eux » est maintenu à 2, 13 !

Dieu t'a élue et purifiée ; Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes » devient simplement « Vraiment, ô Marie, Dieu t'a élue au-dessus des femmes des mondes ».

Mais ce qu'il faut particulièrement noter, c'est le choix décisif du traducteur pour rendre en français nombre de vocables typiquement arabo-musulmans, ce qui implique parfois une certaine interprétation, lorsque, par exemple, *gayb* est toujours rendu par « invisible ». Pourquoi a-t-il toujours voulu traduire *al-ṣalāt* par « l'Office », *al-zakāt* par « l'impôt »<sup>35</sup> et *'abd* par « esclave » ? Mais il faut lui savoir gré d'avoir traduit *muslim* par « Soumis » et *islām* par « Soumission »<sup>36</sup>, tout comme il a cru utile de rendre *ummī* et *ummiyyūn* par « gentil » et « Gentils », bien que cela engendre quelque ambiguïté<sup>37</sup>. L'aide de M. Léturmy l'aura sans doute encouragé à créer nombre de néologismes en français pour d'autant mieux rendre le sens originel, d'où la création du verbe « mécroire » pour *kafara*, puisque *kāfir* est « mécréant », du terme « secoueurs »<sup>38</sup> pour *anṣār*, de celui de « confirmateur » et « annonciateur »<sup>39</sup> pour *muṣaddiq* et *mubaššir*, et enfin de « faiseur de dieux »<sup>40</sup> pour *mušrik*. Il n'est pas toujours facile de maintenir une même interprétation : il a eu le mérite de traduire *subhāna* « pureté à » et de forger le « chanter pureté » pour le verbe *sabbaha*, mais que peut bien y comprendre le lecteur non arabisant ? Traduire *al-hudā* par « la guidée (de Dieu) » peut avoir sa valeur, mais rester fidèle au mot « couleur » pour rendre *ṣibḡa* risque d'aboutir à une phrase incompréhensible<sup>41</sup> ! Créer des néologismes n'est donc pas toujours la meilleure des méthodes, surtout lorsque *makara* devient « stratégier »<sup>42</sup> et *tawaffā* « achever »<sup>43</sup> !

Qu'en est-il alors des apax dont ne manque pas le texte coranique ? Le *Allāhu l-Ṣamad* de 112, 2 est, par lui, traduit « Dieu, l'Absolu ». Quant au terme de *qirtās* de 6, 7 (singulier) et 91 (pluriel), il est interprété « un Livre de papier... que vous mettez en pages », ce qui semble plutôt curieux pour l'époque ! Mais tout traducteur expérimenté sait très bien qu'on ne saurait lui en faire critique, car traduire, c'est « interpréter et risquer ». Comme l'a heureusement signalé Louis Massignon dans sa Préface, la traduction de Hamidullah se veut « très près du texte » et en rend le caractère abrupt et saccadé : l'arabisant s'y retrouve volontiers et en admire la « correspondance », mais il est peut-être difficile pour le lecteur non préparé d'y percevoir les subtilités du texte d'origine. En tout cas, le grand mérite du traducteur est d'avoir tenu compte de la culture chrétienne du lecteur, renvoyant souvent aux passages de la Bible dont il perçoit quelque écho dans le Coran : c'est constamment qu'il confie aux notes les références suggérées par ces parallélismes entre les deux textes sacrés.

Les chrétiens qui désirent s'enquérir de la christologie coranique risquent cependant de rester perplexes. Le terme *al-Naṣārā*, qui semble les y désigner, se voit toujours traduit par « les Nazaréens »<sup>44</sup>. Quant au terme *al-Masīh*, il est interprété tantôt comme « Oint »<sup>45</sup> tantôt

<sup>35</sup> Ainsi, entre autres, 2, 43 ; 19, 31 ; etc...

<sup>36</sup> Surtout dans les versets 3, 19-20.

<sup>37</sup> Si « les Gentils » sont évoqués, à juste titre, à 3, 20 ; 3, 75 et 62, 2, pourquoi avoir maintenu « les illettrés » à 2, 78 ? D'autre part, comment comprendre la formulation « le prophète gentil » quand il s'agit de Muhammad (7, 157 et 158) ?

<sup>38</sup> Ainsi à 61, 14.

<sup>39</sup> Ainsi à 61, 6.

<sup>40</sup> Ainsi, entre autres, aux versets 9, 28 et 33.

<sup>41</sup> En effet, comment comprendre le verset 2, 138 ainsi traduit : « A la couleur de Dieu ! Et qui est plus que Dieu beau en couleur » !

<sup>42</sup> Ce qui fait lire ainsi 3, 54 : « Et les autres se mirent à stratégier. Dieu aussi stratégie. Et Dieu est le meilleur des stratèges » !

<sup>43</sup> Ce qui fait dire à Dieu à 3, 55 : « O Jésus, voici que Je vais t'achever... », ce qui peut laisser place à d'étranges interprétations

<sup>44</sup> En ses 14 occurrences, alors que la plupart des traducteurs, musulmans et non musulmans, n'hésitent pas à dire « les Chrétiens ».

<sup>45</sup> Ainsi à 3, 45.

comme « Christ »<sup>46</sup>, alors que d'ordinaire les traductions recourent tout naturellement au mot « Messie ». La parole *Kalima* a-t-elle une signification singulière s'agissant de Jésus ? Si la 1<sup>ère</sup> édition proposait en 3, 45 : « O Marie, voilà que Dieu t'annonce un Verbe de Sa part », la 15<sup>ème</sup> supprime la majuscule au mot « verbe », ce qui n'est pas sans signification. Cependant, de la 1<sup>ère</sup> à la 15<sup>ème</sup>, l'expression plus riche de *kalimatu-hu* a toujours été traduite « Sa parole » (4, 171)<sup>47</sup>. C'est dire que les hésitations ne manquent pas quand il s'agit de traduire les versets relatifs à la maternité virginale de Marie. Le « Nous y (*fī-hā*) insufflâmes donc de Notre esprit » de la 1<sup>ère</sup> édition devient « Nous insufflâmes donc de Notre esprit en elle » (21, 91) dans la 15<sup>ème</sup> édition, alors qu'en 66, 12, on lit toujours « Nous y (*fī-hi*) avons insufflé de Notre esprit ». Quant au *Rūḥ al-quḍus* qui confirme Jésus en sa mission prophétique, il demeure toujours « l'Esprit de sainteté » (2, 87) et « l'esprit de sainteté » (2, 253), tandis qu'ailleurs « l'esprit de sainteté » de la 1<sup>ère</sup> édition devient, dans la dernière, « l'esprit de Sainteté » (5, 110). Quant aux miracles de Jésus, il est toujours rapporté que celui-ci dit : « Je pétris de glaise une figure d'oiseau »<sup>48</sup> et « je ressuscite les morts » (3, 49 ; 5, 110), même si, dans ce deuxième verset, la 1<sup>ère</sup> édition ne parle pas de ce dernier miracle<sup>49</sup> ! Rien donc que de très classique en toutes ces interprétations. C'est si vrai qu'en 43, 61, Hamidullah maintient toujours « Ce Coran est, en vérité, une science de l'Heure » ou « au sujet de l'Heure », alors que le *inna-hu* initial peut tout autant renvoyer à Jésus, comme il le reconnaît en note et comme le pensent de nombreux musulmans.

Il n'empêche que la traduction de Muhammad Hamidullah se révèle ainsi être très proche du texte coranique arabe, en toute honnêteté, laissant au lecteur le soin d'en approfondir « le signifié » en fonction de sa propre recherche spirituelle ou de son école exégétique privilégiée. Elle a eu le mérite de bien transposer le *bi-smi Llâhi l-Raḥmâni l-Raḥîm* qui « ouvre » chaque sourate en un parfait « Au nom de Dieu le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux ». Tout comme il traduit exactement l'attribut divin de *Tawwâb* en le « Grand Accueillant au repentir ». Certes, on pourra toujours discuter sa traduction de quelques titres de sourate : *al-Fātiḥa* n'est-elle qu'un « Prologue », *al-Mā'ida* est-elle vraiment « Le plat servi », *al-Ṭalāq* est-il simplement « Le divorce » et *al-Muddattir* signifie-t-il « En couverture » ? Toutes questions qui ouvrent à nouveau le débat entre exégètes et traducteurs.

### Conclusion

Que la traduction française du Coran par Muhammad Hamidullah ait retenu l'attention des diverses commissions habilitées par la Direction du Complexe du Roi Fahd de Médine dans son choix entre de nombreuses rédactions est une preuve supplémentaire de sa qualité et de son authenticité, même si les experts ont cru opportun d'en changer la teneur en certains passages<sup>50</sup>. Ils ont d'ailleurs marqué leur souci d'orthodoxie en préférant transposer en

<sup>46</sup> Ainsi dans toutes les autres occurrences 4, 157 ; 4, 171 ; 4, 172 ; 5, 17, 5, 72 ; 5, 75 ; 9, 30 ; 9, 31.

<sup>47</sup> Alors qu'il est dit à Zacharie, s'agissant de son fils Jean, qu'il sera « confirmateur d'un Verbe de Dieu » (*Kalima min Allāh*) (3, 39). Et faut-il introduire une différence entre « verbe » et « parole », bien qu'il s'agisse toujours de la *kalima* de Dieu ? Puisque l'écriture arabe ne connaît pas de majuscule, introduire un nom avec majuscule dans la traduction (« Verbe » et non « verbe », « Parole » et non « parole ») est déjà faire un choix qui n'est pas sans signification philosophique ou théologique !

<sup>48</sup> Le texte coranique emploie ici le verbe *ḥalaqa* qui signifie « créer » et non pas simplement « pétrir de glaise ».

<sup>49</sup> Alors qu'avec la 15<sup>ème</sup> édition, Dieu l'interpelle en disant « tu faisais sortir les morts ».

<sup>50</sup> Cf. *Le Saint Coran* et la traduction en langue française du sens de ses versets, révisé et édité par la Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Iftâ', de la Prédication et de l'Orientation Religieuse, Médine, 1410 H, Complexe du Roi Fahd, 604 p. Quatre Commissions ont successivement travaillé à ce projet, après que la 1<sup>ère</sup> ait suggéré « que la traduction du Saint Coran réalisée par le Professeur Muhammad Hamidullah devait être retenue en raison de sa clarté et de sa fidélité très proche du Texte sacré. La tâche de cette

français le nom divin *Allāh* sans le traduire par « Dieu » afin d'éviter toute ambiguïté. Tout ceci dit assez combien cette traduction a été un événement en son temps, comme le soulignait Louis Massignon en sa Préface. Son auteur aurait pu faire sienne l'intention exprimée, plus tard, par Jacques Berque en introduisant sa traduction du Coran : « J'ai voulu contribuer à l'interconnaissance des religions et des civilisations, je l'offre dans cet esprit, avec mes sympathies »<sup>51</sup>. D'autres musulmans se sont mis à l'imiter non sans ajouter ainsi une note supplémentaire à la symphonie des traductions<sup>52</sup>, car tous ont eu à résoudre le triple défi que tout traducteur doit affronter : comment être fidèle au texte, comment rejoindre le lecteur et comment fournir une traduction qui soit « lisible » ? C'est bien là le défi qu'osèrent affronter, en leur temps, les traducteurs de la Bible dite des Septante, car « toute traduction inspire méfiance »<sup>53</sup>. Alexis Léonas s'en explique ainsi : « Par rapport à l'original, 'bien traduire' demande une fidélité inébranlable à son sens (mais qui pourra le définir exactement ?), une fidélité qui n'ajoute rien ni ne supprime quoi que ce soit. Mais pour le lecteur-destinataire, une bonne traduction est en premier lieu un texte facilement lisible ».

Certes, dès lors qu'il s'agit de textes scientifiques ou de formulations techniques, la correspondance des termes est relativement exacte et ne prête, d'ordinaire, à aucune confusion<sup>54</sup>. Mais dès lors que l'on passe au langage métaphorique ou poétique, philosophique ou théologique, il apparaît que les mots n'y trouvent guère un correspondant univoque dans l'autre langage et impliquent donc des interprétations qui relèvent de l'art de la transposition<sup>55</sup>. D'où les multiples questions qui en découlent à propos du « texte-source », tel qu'il est compris par le traducteur, de la langue et du langage que celui-ci entend adopter, surtout s'il s'agit d'un texte inspiré et de caractère sacré, et de sa possible réception par le destinataire, « otage » lui aussi de sa culture et de ses expressions<sup>56</sup>. Telles sont les considérations dont il faut tenir compte pour apprécier, dans son ensemble, l'oeuvre méritoire de Muhammad Hamidullah, d'autant plus que l'absence de ponctuation et de majuscules dont souffre l'écriture arabe engendre des problèmes supplémentaires quant à la « segmentation » du texte à traduire et à l'émergence des noms propres qui s'y trouvent cités<sup>57</sup>. Qui plus est, toute langue dispose d'un vocabulaire religieux qui lui est devenu connaturel, d'où la

---

Commission était d'examiner toutes les remarques qui ont été formulées au sujet de la traduction du Professeur Hamidullah et d'apporter les rectifications nécessaires basées sur d'autres traductions ».

<sup>51</sup> Cf. *Le Coran* (essai de traduction de l'arabe, annoté et suivi d'une étude exégétique), Paris, Ed. Sindbad, 1990, 840 p.

<sup>52</sup> Ainsi Si Hamza Boubakeur, *Le Coran* (traduction nouvelle et commentaires), Paris, Fayard-Denoël, 1972, 2 vol. ; Sadok Mazigh, *Le Coran* (essai d'interprétation du Coran inimitable), Paris, Ed. du Jaguar, 1985 ; Mohammed Chiadmi, *Le Noble Coran* (nouvelle traduction du sens de ses versets), Lyon, Tawhid, 2004 (arabe, 604 p. ; français, 760 p.).

<sup>53</sup> Cf. Alexis Léonas, *L'aube des traducteurs. De l'hébreu au grec : traducteurs et lecteurs de la Bible des Septante (IIIème s. av. J.-C. – IVème s. apr. J.-C.)*, Paris, Cerf, 2007, 239 p.

<sup>54</sup> Un clou est un clou, une rose est une rose, dans les deux langues envisagées.

<sup>55</sup> Comment traduire des adages, ou des proverbes, ou des définitions métaphysiques ou des poèmes mystiques ?

<sup>56</sup> « La transplantation d'un texte, avec son réseau de références culturelles, dans une autre langue et un milieu culturel forcément différent, suscite toujours des problèmes d'intelligibilité », in Alexis Léonas, *ibidem*, pp. 140-141.

<sup>57</sup> « Passant en revue les différentes facettes du travail de traduction, on se rend d'abord compte de l'existence de phénomènes de segmentation, de substitution et d'équivalence. La segmentation détermine le choix des unités du texte susceptible d'être traduites (mots, phrases, paragraphes, chapitres, etc...), la substitution est censée décrire le processus de ce changement et conduit à la question des équivalents, justes ou non [...]. La somme totale des 'mots' constituera le sens littéral d'un texte [...], et le traducteur peut déjà considérer sa mission comme accomplie s'il a réussi à rendre le sens littéral du texte-source (texte compréhensible malgré toutes ses déficiences) [...]. La traduction que l'on appelle libre diffère de la littérale en ce qu'elle opère avec des segments de textes plus grands (que les mots ou phrases) [...]. Mais alors la division en des unités très grandes expose le traducteur au risque de faire une traduction par trop éloignée de l'original, de même manière que la traduction littérale risque de nous livrer un texte illisible », in Alexis Léonas, *ibidem*, 140-141.

difficulté de toute traduction d'un texte qui relève d'une autre tradition spirituelle. Qui s'emploierait à traduire aujourd'hui la Bible en langue arabe se doit de tenir compte du fait que celle-ci est riche de vocables et d'expressions typiquement islamiques, tout comme celui qui entreprend de traduire le Coran en langue française ne peut ignorer que celle-ci exprime, depuis longtemps, des idées et des réalités particulièrement chrétiennes. Comment procéder alors, surtout si l'on veut élaborer une traduction qui sauvegarde le caractère sacré du texte d'origine ? D'autant plus que, dans ces domaines, les mots n'expriment pas seulement une idée ou un concept, mais aussi un ensemble de sentiments et d'attitudes qui relèvent d'une accoutumance existentielle<sup>58</sup>. Ne risque-t-on pas, alors, d'islamiser la traduction arabe de la Bible ou de christianiser la traduction française du Coran ? Nul doute que Muhammad Hamidullah n'ait eu conscience de toutes ces questions. Il y a répondu à sa manière et c'est l'intérêt de sa traduction de nous faire découvrir comment il a entendu « conjuguer » les deux langages, lui qui était aussi un bon connaisseur de la Bible comme en témoignent ses notes et ses références. Certains pourraient légitimement y voir un premier dialogue entre deux langues et deux langages, et leurs possibles correspondances ou convergences. Nul doute que c'est à cela que Louis Massignon invitait le lecteur en sa Préface, donnant lui-même son témoignage de « médiateur entre deux cultures », celle des musulmans et celle des chrétiens.

Maurice Borrmans

---

<sup>58</sup> Cf. notre communication « Versets coraniques et langue française » au Colloque de l'Université Ezzitouna de Tunis (20-22 février 2008) sur « La traduction comme élément d'enrichissement des cultures et de dialogue entre les civilisations », à paraître dans la revue de la susdite Université, *al-Mishkât*.